



# COMMUNE DE COLLEX-BOSSY

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Image directrice  
 plan de synthèse des stratégies d'aménagement  
 Adopté par le Conseil Municipal le 30 janvier 2024  
 Approuvé par le Conseil d'Etat le 14 août 2024

### CADRE BÂTI DES VILLAGES ET ESPACE PUBLIC

- Périètre de l'image directrice pour les villages - STRATÉGIE D
- Coeur de village protégé en Z(D)4BP
- Extension : quartier des Houchettes / extension potentielle à Bossy
- Quartier de villas : transformation à encadrer
- Entité bâtie de type hameau agricole
- Bâti à valeur patrimoniale au coeur des villages
- Potentiel à bâtir avec localisation stratégique dans les villages
- Frange avec la plaine agricole : qualité paysagère et biologique à assurer
- Point de vue sur le grand paysage à préserver
- Espace public de centre de village à requalifier
- Rue de village : cohabitation des modes de transport à assurer
- Parc public : centralité à renforcer
- Equipement public existant
- Equipement public emblématique porteur de la vie de village

### ESPACE RURAL ET BIODIVERSITÉ

- Cordon boisé du Marquet à préserver et renforcer  
*Valeur paysagère, biologique et identitaire remarquable*
- Corridor biologique d'importance régionale existant
- Corridor biologique à renforcer

### RÉSEAU DE MOBILITÉ

- Réseau routier principal - axe de transit
- Réseau routier secondaire
- Réseau de desserte locale
- Route à déclasser en desserte locale
- Chemin pour piéton et/ou cyclable existant
- Chemin agricole : cohabitation agriculture - usages de loisirs à établir  
*Circulation automobile restreinte*
- Tronçon de mobilité douce à améliorer, sécuriser ou créer
- Liaison de mobilité douce à créer
- Traversée piétonne et cycliste à créer
- Passerelle piétonne à créer

### INTERCOMMUNALITÉ ET BASSIN DE VIE RÉGIONAL

- Centre sportif M. Burdet : extensions à étudier
- Secteur d'activité porté sur l'innovation agricole à étudier
- Périètre pour une décharge cantonale de type A
- Concept paysager le long de la route des Fayards à établir

### DONNÉES DE CONTEXTE

- Limite communale
- Surface agricole / surface d'assolement
- Secteur viticole protégé
- Zone naturelle protégée du Vallon de la Versoix
- Réserve naturelle cantonale (RPPMF)
- Ligne à haute tension
- Exploitation agricole / écurie
- Cimetière
- Site de loisirs en z. agricole : golf / manège
- Domaine du Château de Collex

Fiches de mise en oeuvre

- D01
- D02
- E01
- C01
- A01
- A02
- E01
- E02
- F

